

La réunion s'est tenue le lundi 27 juin 2022 à 20h00, à l'école maternelle Pont Royal

Ce CR est complété par l'accès au diaporama de la réunion : [PrésentationCoqOs2022-06-27v1.1.pdf](#)

Etaient présents :

- de la Ville : Laëtitia Boutrais sixième adjointe déléguée à la Culture et au quartier Ouest Sud et Cité Jardins, Sylvie Darracq élue référente du quartier, Vera de Sousa, chargée de mission participation citoyenne, Jean Paul Notte, chargé de mission sécurité et prévention, Nathalie Michaut-Reslinger, chargée d'études et travaux Paysage et Développement Durable.
- Invités : Luc Neant (association le panier solidaire) et Marc Félix, atelier paysagiste
- une trentaine d'habitants
- les animateurs du conseil de quartier: Catherine Chollet, Jean Darracq, Philippe Delpech, Philippe Macé, Caroline Pressouyre



1) Présentation d'une association : le panier solidaire

M.Luc NEANT, président de l'association, est venu présenter l'épicerie solidaire de Cachan.

Elle a été créée en 2001 à la demande de Jean-Yves Le Bouillonnet qui a mis à disposition de l'association un local situé 19 avenue de l'Europe (cité 3F). Ce local est ouvert aux bénéficiaires 2 demi-journées par semaine.

Elle respecte les règles de la charte nationale des épiceries solidaires.

Elle permet à des personnes envoyées par les services sociaux de se procurer des denrées alimentaires et des produits d'hygiène à un coût très bas (représentant environ 10 à 30% de sa valeur).

Les personnes sollicitant cette aide doivent présenter un dossier qui sera étudié par une commission organisée par le CCAS (centre communal d'action sociale) de la ville.

Ces aides ont une durée limitée dans le temps mais peuvent être renouvelées.

En 2021, 290 foyers cachanais ont été aidés, cela correspond à 31 tonnes de marchandises. En période normale (hors Covid) des animations sont organisées autour de sujets comme la santé, la diététique, la cuisine, la fracture numérique, ...

L'association reçoit des subventions de la mairie (50%), du département et de l'Etat.

Chaque année, 2 collectes sont organisées par la Banque alimentaire.

Comme toute association elle fonctionne grâce à des bénévoles (actuellement 25) mais l'association souhaite en recruter davantage.

Alors n'hésitez pas à **les contacter** : lepaniersolidairecachan@gmail.com

2) Aménagement de la promenade du Loing (présenté par Nathalie Michaut-Reslinger (Ville) et Marc Félix (atelier paysagiste, prestataire du projet) :

L'aménagement complet de la promenade du Loing entre la RD920 et la rue Camille Desmoulins se déroulera en 3 phases correspondant aux trois secteurs de la Coulée Verte :

- phase A : entre RD920 et le pont du RER (pont du Loing),
- phase B : entre le pont du RER et l'avenue du Président Wilson,
- phase C : entre l'avenue du Président Wilson et la rue Camille Desmoulins.

La phase A permettra l'aménagement de la promenade du Loing dès la fin du chantier AROBASE.

La phase de consultation des entreprises se fera en septembre avec un début de chantier en décembre 2022 (coût : 150 000 € réparti à 50% : région, 30% : Etat et le reste : ville).

Un des projets du budget participatif de l'année dernière sera repris avec la création d'une aire de jeux pour enfants au coin de la rue Lavoisier (terrain actuellement occupé par la base vie du chantier qui devrait partir en septembre) au lieu du rond-point Chateaubriand où cela était difficilement réalisable. Dans ce secteur coté pont du Loing, un verger urbain est prévu ; une parcelle "en pré-verdissement" (pelouse) est prévue côté rue Lavoisier en attendant une concertation sur sa destination définitive

Le paysagiste a expliqué les différentes contraintes existantes : conserver des beaux arbres en bon état (16) mais abattre ceux en mauvais état, aménager le débouché sur la RD 920 pour le rendre plus sécurisant notamment empêcher les rassemblements bruyants et occasionnant des déchets sur la voie publique.

Il est prévu également que le passage soit réservé aux piétons avec des aménagements « anti-scooter ou moto ». Le sol pour les piétons sera en pavés sciés aux entrées, puis sol stabilisé. Des assises pourraient être réalisées avec les arbres abattus.



Les riverains signalent des zones de trafic notamment derrière les buttes de terre. Ils demandent que ces zones soient rendues inaccessibles. La hauteur des talus sera réduite afin de minimiser les zones cachées.

Jean Paul Notte, chargé de la sécurité pour la Ville, précise que les passages de câbles sont prévus pour de la vidéo protection et que l'éclairage public sera revu.

Une réunion avec les riverains les plus proches (rue Lavoisier) est prévue la semaine du 4 juillet.

Hors réunion : Les élus ont demandé à ce qu'un retour sur le projet soit fait aux habitants, probablement en septembre-octobre, en intégrant un temps de concertation sur la parcelle "en pré-verdissement".

3) Avancement des différents chantiers de Cachan :

- Écoquartier de la gare : le chantier est prévu de 2024 à 2027
- Gare de la ligne 15 : chantier jusqu'en 2025, mise en service fin 2025
- Campus Cachan: choix de l'aménageur SADEV94.

Une concertation sur les espaces publics est en cours (rencontre sur place le 29 juin 19h et ateliers participatifs sur inscription le 9 juillet 19h30)

- RD920 : enquête publique prévue dernier trimestre 2022
- Parking public (51 places) en sous-sol de l'immeuble AROBASE : il serait accessible fin 2022

Le mode de gestion est encore en cours de négociation

Des informations sur ces grands projets sont accessibles sur le site de la ville à la rubrique « grands projets » ou pour certains en concertation sur <https://parlonsensemble-cachan.fr>

4) Questions des habitants :

Les questions posées à l'avance sont traitées dans les fichiers dont le lien est le suivant :

[QuestionsCgos2022-06-27v1.1-reponses.pdf](#)

Nouvelles questions posées en séance :

- Un habitant de la rue de Reims a signalé les nuisances causées par la paroisse St Jean qui loue des salles surtout le WE et en soirée pour des fêtes familiales. Mais ces fêtes sont fréquentées par un nombre très important de personnes qui vont aussi à l'extérieur. Bien qu'il soit demandé aux usagers louant les locaux d'arrêter de faire du bruit après 23h, il arrive parfois que cela dure longtemps dans la nuit. Un des habitants a essayé de prendre contact avec le prêtre qui se charge de la location de la salle mais il n'y a pas beaucoup d'avancée. Il pensait faire venir un huissier pour constater le bruit.

M. Notte lui conseille plutôt d'appeler la police nationale (le 17) qui pourra faire cesser les nuisances en détournant un équipage. Une pétition est en train de circuler. La maire qui habite juste en face a pris contact avec l'évêché.

Les animateurs du conseil de quartier, qui n'avaient jamais entendu parler de ce problème, vont se renseigner auprès de la paroisse.

- Une autre habitante a également signalé la présence des poubelles des restaurants au niveau du RER Bagneux. Il s'agit d'un sujet récurrent notamment du fait de l'absence de ramassage pendant le week-end.

5) Point sur stationnement et circulation :

- Lumières Sud :

Les travaux démarrent la semaine du 27 juin et devraient durer 4 semaines. Les habitants ont été informés par courrier. Les travaux consistent en :

- Mise en place des sens uniques rue Condorcet, rue Chaptal et le bout de la rue Pascal
 - Mise en place du marquage en bleu de la zone bleue (places matérialisées au sol et stationnement en chicane)
 - Mise en place de mobiliers urbains pour empêcher les stationnements sur trottoir, rues Ampère et Armistice.
- Il est rappelé qu'en zone bleue, les habitant.es ont une carte de résident (1 par famille).

Les habitant.es se plaignent de voitures « ventouses » qui stationnent toute la journée et ne sont jamais verbalisées. **Il est demandé un bilan des contrôles réalisés par la police municipale.**

- Châteaubriand St Jean :

Le 14 juin, le GOSB et la ville ont présenté au groupe de travail « stationnement et circulation » du conseil de quartier un projet de réaménagement du quartier (zone 30 et bleue, modification des sens de circulation, aménagement des carrefours).



Les rues du quartier seraient mises en sens unique sauf l'avenue Châteaubriand, l'avenue Jean Jaurès, l'avenue du Président Wilson, l'avenue Paul Vaillant Couturier et une partie de la rue d'Alsace qui resteraient à double sens.

Les carrefours seraient sécurisés (surélevés pour certains).

Tout le quartier sera en zone bleue (sauf l'avenue de Pont Royal entre la rue de Verdun et la RD 920 qui reste zone rouge, avec peut-être à terme les rues de Reims et Étienne d'Orves). Toutes les places en zone bleue, dont celles en chicane, seront marquées au sol. Au total, 470 places sont prévues.

En séance, il est demandé de retravailler le carrefour Loing/Lorraine/Marne (vitesse rue de la Marne et utilisation du sens interdit rue du Loing).

La commission stationnement & circulation souhaite une nouvelle réunion avec la Ville à la rentrée pour clarifier certains points. *Hors réunion* : Les améliorations à apporter au projet d'aménagement du quartier Chateaubriand seront débattues lors d'une réunion de concertation spécifique à convoquer à la rentrée (fin septembre) en présence des élus concernés et des agents du Territoire. Si tout se passe bien, cette réunion pourrait être la dernière à ce sujet avant le démarrage d'une première phase de travaux, à prévoir vers la fin de l'année 2022.

Une habitante fait remarquer que l'avenue du Président Wilson est divisée en 3 tronçons : un limité à 30 devant les écoles Paul Doumer, un limité à 50 entre l'entrée du campus et l'ESTP puis de nouveau 30 jusqu'au parc Raspail.

Cela paraîtrait plus simple d'être limité à 30 sur toute l'avenue (à voir avec le Conseil Départemental).

6) Informations diverses :

Création d'une plate-forme de médecine générale de la Bièvre : 09 70 30 17 27 permettant de trouver un rendez-vous de téléconsultation avec un médecin généraliste dans la journée si vous n'avez pas de médecin traitant ou s'il n'est pas disponible.

7) Dates à venir

- fête de la ville : dimanche 3 juillet quartier La Plaine
- feu d'artifice le 14 juillet stade Léo Lagrange et pique-nique familial et bal au parc Raspail de 12h à 19h.
- 10 septembre : forum des associations au parc Raspail
- 1er et 8 octobre : événements relatifs aux 100 ans de la scission d'Arcueil et Cachan

Vous voulez contacter la mairie :

- Formulaire de contact relié au cabinet et au secrétariat des élus :
<https://www.ville-cachan.fr/component/rsform/form/40:contacter-la-ville-de-cachan?Itemid=545>
- Pour adresser des signalements directement en lien avec la voirie :
voirie@ville-cachan.fr
- Pour adresser des signalements à la police municipale :
police.municipale@ville-cachan.fr
- En cas de dépôt sauvage de déchets vous pouvez contacter la brigade de l'environnement au 01 49 69 80 44 ou envoyer un mail à brigadeenvironnement@ville-cachan.fr

Prochaine réunion du conseil de quartier dernier trimestre 2022.

**Pour toute question, proposition de sujets, de participation à des commissions et à l'animation du conseil de quartier, n'hésitez pas à nous contacter par mail :
Conseil Quartier Ouest-Sud Cachan coqos.cachan@gmail.com**

Annexe :

Lien vers le diaporama de la réunion : [PresentationCoqOs2022-06-27v1.1.pdf](#)